Ville de Valenciennes: L'agenda 21

Depuis 1989, nous avons décidé de porter notre action pour permettre à Valenciennes d'évoluer dans le sens d'un développement durable.

Faire de valenciennes une ville de qualité où il fait bon vivre, dotée d'un essor économique fort et d'une écoute permanente pour sa population.

Pour cela, nous nous sommes donné tois objectifs prioritaires :

- La création d'équipements et d'infrastructures importants pour faire renaître la ville.
- L'amélioration du cadre de vie pour rendre Valenciennes plus attractive
- L'accueil d'entreprises et l'offre d'un parc immobilier d'entreprises diversifiées pour assurer un nouvel essor énonomique

Notre travail quotidien se traduit, depuis, par une volonté permanente d'offrir à la population et aux acteurs économiques de la ville, des services publics et privés de haut niveau, notamment dans le domaine de la culture, de l'éducation et de la santé, des services marchands, un habitat diversifié et un cadre de vie de qualité, une ville animée et sécurisée.

En termes de développement durable cela s'est traduit par la mise en oeuvre de deux plans d'actions de l'Agenda 21.

Le premier (1998-2003) s'est structuré autour de quatre thèmes qui a permis d'apporter une vision globale et croisée de l'environnement avec l'ensemble des problèmatiques sociale, urbaine et économique de la ville. Les 61 actions ont porté sur la citoyenneté, la concertation, le cadre de vie, l'emploi et la politique sociale et les déplacements urbains.

Le second plan d'actions, en cours de mise en oeuvre se structure autour de la stratégie de développement et d'aménagement de la ville définis dans le projet d'aménagement et de développement durable (PADD) : "Accroître l'attractivité et le rayonnement de Valenciennes en faisant de la ville le pôle de services et d'échanges du sud du département - Améliorer le cadre de vie quotidien de tous les Valenciennois - Valoriser les modes de transports alternatifs et réduire l'usage de la voiture - Poursuivre une politique de développement équilibré de l'habitat et d'équipements publics dans les quartiers".

Ainsi, la mise en oeuvre de notre politique dans le cadre de l'Agenda 21 de la ville nous a permis de conjuguer nos politiques d'urbanisme, d'environnement, d'habitat, d'actions sociales de façon cohérentes et transversales où chacun des acteurs privés ou publics a pu être associé pour s'attaquer au renouveau de la ville par le biais de la culture, de la formation, de la cohésion sociale, des services à la population et de la démocratie participative.

Pour y répondre, l'action municipale s'est appuyée sur une information constante à l'intention des habitants, sur une écoute et une concertation permanente afin de répondre le mieux possible à leurs souhaits en termes d'attente et de participation au travers des projets proposés.

Pourtant de nombreux projets sont encore à mettre en oeuvre pour permettre à Valenciennes de gagner un 21e

siècle de plein essor